

## ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE

### OISEAUX MAZOUTÉS

Dans la première quinzaine d'avril 1972, divers observateurs nous ont signalé la présence d'oiseaux mazoutés dans le Sud-Finistère et le Morbihan, jusqu'à Belle-Ile, bien qu'il n'y ait pas eu de « marée noire » déclarée et que la presse régionale soit demeurée muette à ce sujet.

Du 2 au 15 avril 1972, MM. Louis LE PAPE et Jean-Louis BRAVE, respectivement Conservateur et Garde de la Réserve du Cap-Sizun, ont recueilli et soigné 21 oiseaux de mer provenant de la portion de littoral située entre Audierne et Pont-l'Abbé. Seulement 9 d'entre eux ont pu être relâchés après traitement, tous les autres ayant péri.

Espèce	Nombre d'oiseaux	
	recueillis	relâchés
Plongeon imbrin . . . . .	3	2
Fou de Bassan . . . . .	4	2
Pingouin torda . . . . .	3	0
Guillemot de Troil . . . . .	6	5
Macareux moine . . . . .	5	0
	21	9

Faute de relevés systématiques, il ne nous a pas été possible d'avoir une idée, même approximative, du nombre d'oiseaux arrivés morts à la côte. Malgré tout, il nous a paru utile de dresser ce tableau très partiel, qui montre, une fois de plus, que les alcidés sont les principales victimes de l'incessante pollution des mers par les hydrocarbures.

A. LUCAS.

### GROUPE D'ETUDE SUR LES PROBLEMES DE POLLUTION EN MER

A la suite du Conseil restreint du 2 novembre 1971, le Gouvernement a chargé le Secrétariat Permanent pour l'Etude des Problèmes de l'Eau (S.P.E.P.E.) de constituer un groupe de travail interministériel sur la « Pollution de la mer ».

Un bilan de la situation a d'abord été dressé par les différents services officiels concernés et, dès le 23 mars 1972, le S.P.E.P.E. mettait en place les 9 sous-groupes de travail suivants :

- Cartographie des potentialités biologiques des zones littorales
- Indices de fixation des qualités de l'eau de mer dans les stations balnéaires
- Indices de qualités liés à la conchyliculture
- Indices de capacité limite d'absorption du milieu marin
- Méthodologie d'approche des toxiques rémanents
- Technologie des émissions en mer
- Récupération des huiles de vidange
- Pollution et tourisme
- Pollution par hydrocarbures en Méditerranée.

Les organismes responsables de ces sous-groupes ont été : la Marine Marchande, l'I.S.T.P.M., le C.N.E.X.O., la Santé Publique, l'Intérieur et le Commissariat au Tourisme. Le seul titre des thèmes retenus montre que les principaux types de pollutions marines — physiques, chimiques, bactériologiques — ont été examinés. De nombreux spécialistes ont été associés à ces travaux.

De nouvelles dispositions légales devraient être prises à la suite de ces consultations. Il reste à souhaiter qu'elles soient adaptées et que leur application soit effective, ce qui n'ira pas sans difficultés.

A. L.

## JEUNES ET NATURE

Ce mouvement de Jeunes de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, a pour but de promouvoir la protection de la Nature chez les jeunes.

Il est constitué de groupes locaux qui ont des activités en fonction de l'âge des adhérents : construction et pose de nichoirs, plantation d'arbres, nettoyage de plages et forêts, sauvetage d'oiseaux mazoutés, entretien de réserves naturelles, conférences, expositions, etc...

Le club est constitué par un adulte ou un jeune d'au moins 18 ans, qui est le responsable. Il fait parvenir à Paris son nom et adresse, le nom et l'adresse des membres, et le nom choisi pour le club. Le prix de la cotisation est de 5 F par membre à verser au compte bancaire de Jeunes et Nature F.F.S.P.N. N° 50449348.

En contrepartie, le club reçoit les revues « Courrier de la Nature », et « Penn ar Bed » s'il est situé dans l'un des cinq départements bretons ou la Manche. Des documents de travail, fiches techniques, et des conseils sur les activités à entreprendre sont régulièrement fournis.

Chaque membre bénéficie d'une assurance (accident et responsabilité civile). La carte de membre donne droit à l'entrée gratuite dans les Réserves de la S.E.P.N.B.

Il existe en Bretagne et dans la Manche, 14 clubs, ce sont :

Date de création	Nom du Club	Lieu	Nombre d'adhérents	Age moyen
1970	Aigles Bretons	Sainte-Anne-d'Auray	13	12/17 ans
1971	Diogène	Rennes	22	13/16 —
—	Ar Penduig	Quimper	15	17/26 —
1972	Fous de Bassan	Yffiniac	13	18/24 —
—	Jabiru	Avranches	9	12/14 —
—	J. N. Nantais	Nantes	12	16/19 —
—	Les Albatros	Dol-de-Bretagne	17	12/16 —
—	Cormorans	Rennes	16	18/22 —
—	Regain	—	4	12/17 —
—	Mésanges	Loudéac	17	12/13 —
—	Prot. Nature	Savenay	20	10/16 —
—	Laiua	Rezé	15	8/15 —
—	Chouette	Fougères	8	17/24 —

Le mouvement organise également des camps d'études pour jeunes soit de 12 à 16 ans, soit de 16 à 25 ans et des stages d'animateurs qui ont lieu, à Melun, Loqueffret, Chalin, Grande Brière et Vallon-Pont-d'Arc. Pour tous renseignements sur ces stages, s'adresser 57, rue Cuvier, Paris-5°.

## LE RETOUR DES BOUTEILLES

L'une des menaces qui pèsent actuellement sur la nature est le déversement d'un flot toujours croissant de déchets de toute sorte. La publicité a sa part de responsabilités dans cet état de choses : spéculant sur la facilité, on cherche à nous rendre indispensables nombre d'objets ou d'emballages à jeter après usage. Le plastique est le matériau roi de cet énorme gaspillage. Sa résistance aux agents naturels de destruction a pour résultat son accumulation un peu partout, et notamment tout au long du littoral. Peut-être vaudrait-il mieux, pour éviter à la fois le gaspillage économique et l'accumulation accélérée de débris indestructibles, utiliser des objets et des emballages récupérables.

J. L. F.



Publicité dans un super-marché brestois, novembre 1971



Le retour des bouteilles, anse du Fret, 21 janvier 1972

(Photos J. Le Fèvre)

## PROTECTION DES ANATIFES DE BELLE-ILE

La S.E.P.N.B. avait manifesté aux autorités locales du secteur maritime du Morbihan sa vive inquiétude au sujet de la pêche inconsidérée des anatifes ou pouce-pieds sur les rochers de Belle-Ile. Les pêcheurs avaient accru le rythme de leur récolte pour alimenter un important courant d'exportation vers l'Espagne, rythme intensif qui pouvait nuire à la survie de l'espèce. L'intervention de la S.E.P.N.B. a été prise en considération. Désormais les pouce-pieds de Belle-Ile devraient bénéficier d'une procédure qui réglementerait la pêche, en créant des gisements naturels classés dont les périodes d'exploitation seraient contrôlées et une zone limitée d'interdiction totale pour permettre une étude approfondie de l'espèce.

## UNE DATE IMPORTANTE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE

En se réunissant le 25 mars 1972 à Pontivy, pour une « Journée de l'environnement », les Conseillers généraux de Bretagne ont marqué leur volonté de défendre le terroir breton par une politique dynamique de l'environnement et de protection de la nature. On ne peut que se réjouir d'une telle initiative, la première en France, et surtout du résultat de cette journée : une motion, votée à l'unanimité moins une voix, où tous les thèmes que nous défendons depuis des années ont été repris. Nous donnerons ultérieurement le texte intégral de cette importante motion. Il nous reste à souhaiter que ces vœux soient suivis d'effet et qu'en tout premier lieu, les Administrations qui jusqu'ici ont contribué à défigurer la Bretagne revisent leur politique et s'associent pleinement aux résolutions adoptées, en particulier celles concernant le respect du maillage du bocage et la conservation d'un « tiers naturel » sur le littoral.

A. L.

## BIBLIOGRAPHIE

**MONUMENTS EN PERIL.** Publication trimestrielle. Fondée en 1971. Rédacteur en chef : Pierre de LAGARDE, 62, rue Falguière, Paris-15<sup>e</sup>.

Nous sommes heureux de signaler cette dynamique et belle revue à nos lecteurs. Nous pouvons leur annoncer que très prochainement un numéro sera consacré à la Bretagne et à ses monuments. Parmi ceux-ci, les monuments naturels ne seront pas oubliés.

A. L.

**SOCIALISATION DE LA NATURE,** par Philippe SAINT-MARC. Ed. Stock, 380 p., 1971.

Au moment où la défense de la Nature devient l'un des thèmes centraux de toutes les grandiloquences, il est réconfortant d'ouvrir un livre de cette qualité. Courageusement, ce haut fonctionnaire démonte avec méthode tous les mécanismes qui mettent la Nature au pillage : collusion de profiteurs avides, de notables arrivistes et d'administrateurs laxistes ; plus-value continuellement croissante des espaces voués à l'urbanisation ; arsenal judiciaire devenu la plus grande « nécropole administrative ». L'auteur est pessimiste : « voici que se profile la fin du temps humain », mais il ne se veut pas désespéré et propose des solutions. Lucidement, il tire les conséquences logiques de son riche dossier et notamment la nécessité de « concevoir un autre aménagement du territoire fondé moins sur la commercialisation de l'espace que sur la recherche d'un humanisme de l'environnement ». Ce n'est pas, hélas ! le but que notre pays s'est assigné dans le cadre du VI<sup>e</sup> Plan...

On peut certes ne pas être d'accord avec toutes les suggestions de P. SAINT-MARC (pour ma part, ses projets de ruralisation me paraissent discutables et insuffisamment élaborés), mais c'est une qualité des livres importants que de susciter le débat. Celui-là, indubitablement, est important et arrive à l'heure propice pour remettre quelque clarté dans l'actuelle confusion entretenue autour